



COMMUNE DE MOUTIERS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 5 juin 2026, le Conseil municipal de la Commune de Moutiers s'est réuni Mairie sous la présidence de Yves COLAS, suivant convocation transmise le 29 mai 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ALIX Didier, BODIN Mélanie, COLAS Yves, DAMON Jessica, DOUCIN David, FOLIARD Cédric, GUGUEN Antoine, GUINEFORT Sandie, LEMAILE Magali, PRIOUR Anne-Sophie

Excusé ayant donné procuration : CORNÉE Anne-Sophie à COLAS Yves

Excusé sans procuration : FURON Yannick

Secrétaire de séance : DOUCIN David

Nombre de conseillers :

- En exercice : 12
- Présents : 10
- Votants : 11

La séance du conseil municipal débute à 19:00. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de David DOUCIN.

Le président de la séance, Yves COLAS, rappelle l'ordre du jour :

1. SÉNATORIALES : élection des délégués et suppléants

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux conseillers municipaux de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Celui-ci est validé à l'unanimité.

2026-050 - SÉNATORIALES : élection des délégués et suppléants

Rapporteur: COLAS Yves

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Magali LEMAILE, Didier ALIX, Antoine GUGUEN, Sandie GUINEFORT

La présidence du bureau est assurée par Monsieur Le Maire, Yves COLAS

M. David DOUCIN est désigné en tant que secrétaire

Monsieur Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Monsieur Le Maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

b) Election des délégués:

DÉLÉGUÉS :

- *David DOUCIN*
- *Magali LEMAILE*
- *Anne-Sophie CORNÉE*

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11

- majorité absolue : 6

Vote

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales :

- M. David DOUCIN : 11 voix
- Mme Magali LEMAIN : 11 voix
- Mme Anne-Sophie CORNÉE : 10 voix

c) Élection des suppléants

SUPPLÉANTS :

- Yves COLAS
- Cédric FOLIARD
- Antoine GUGUEN

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Vote

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales :

- M. Yves COLAS : 11 voix
- M. Cédric FOLIARD : 11 voix
- M. Antoine GUGUEN : 11 voix

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

Yves COLAS indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 19:30.

Le président de séance,
Yves COLAS

Le secrétaire de séance,
David DOUCIN